HIS 8050

Approches du Moyen Âge

Automne 2024 - Mercredi, 9h30-12h30h, salle A-2575

Enseignante : Piroska NAGY
Bureau : A-6095
Courriel : nagy.piroska@uqam.ca
Heures de réception : sur rendez-vous, lundi ou mardi après-midi.

L'objectif de ce séminaire de cycles supérieurs multi-niveau

est de présenter et de discuter de grands problèmes de l'historiographie de la période avec les étudiant/e/s. Comme le reflète son appellation dépréciative, un *âge moyen*, la période n'a jamais su se libérer du legs de ses inventeurs, les humanistes, qui l'opposaient aux ères brillantes qui l'encadrent, celles de l'Antiquité et de la Renaissance. Notre perspective sur le Moyen Âge, à la fois notion et période historique, permettra de le repenser à l'heure où l'histoire se fait globale, tout en réfléchissant sur ses limites, ses difficultés et ses intérêts pour l'historien.ne du XXIe siècle. On s'attachera en particulier à quelques thèmes classiques ou nouveaux de l'historiographie de la période, autour de dossiers récemment (ré)ouverts, pour réfléchir aux transformations historiographiques des traits permettant de la caractériser. Il s'agira d'abord dexaminer

I. « L'objet Moyen Âge », période et objet historique : *Comment, quand l'a-t-on conçu voire inventé et pourquoi ?* À quoi a-t-il servi dans la pensée et l'enseignement de l'histoire européenne ? *Est-ce que le Moyen Âge existe ailleurs ?* Que faire du concept de Moyen Âge lorsque l'histoire s'ouvre de plus en plus à l'histoire du monde ? *Réflexions sur la manière de concevoir et de faire l'histoire médiévale au XXIe siècle*.
II. Réflexion sur *quelques* grandes questions autour desquelles s'organise la réflexion des médiévistes actuellement, à savoir : 1) *Quelques débats anciens* mais toujours présents, autour de la féodalité et l'Église, l'individu, l'amour courtois ; 2) *Quelques champs dynamiques de la recherche sur le Moyen Âge aujourd'hui :* l'esclavage, les femmes et le genre, la « globalisation » du Moyen Âge, savoir et imaginaire au Moyen Âge. Nous conjuguerons lectures et discussions dans et hors du séminaires, y compris avec les historien.ne.s elles-mêmes.

Formule pédagogique

Ce cours, pensé et préparé sous la forme d'un séminaire, est conçu pour offrir un *espace de discussion* pour l'ensemble des participant.e.s et a pour but de leur donner la parole largement, différemment toutefois pour les étudiant.e.s de maitrise que pour celles et ceux du doctorat. L'objectif des séances sera de favoriser l'expression orale, le débat et le développement d'un regard critique sur l'historiographie et les problématiques qu'elle explore. La participation de chacun-e devient ainsi indispensable et l'intérêt du cours repose, en grande partie, sur la préparation et le dynamisme des étudiant-e-s.

Afin d'aider les étudiant-e-s dans la préparation de leurs travaux et l'élaboration des sujets et problématiques, pendant les séances du séminaire l'accent sera mis sur la construction et la transformation des objets historiques, inséparable de la constitution des corpus documentaires et du

contexte historiographique; enfin sur le questionnement guidant les historiens et leurs méthodes d'argumentation.

Déroulement des séances

Autour d'une série de thèmes historiographiques approuvés par le groupe à la première séance, le travail et les discussions porteront sur les lectures faites par toutes et tous avant chaque séance. Les étudiant.e.s sont donc tenu.e.s de lire tous les textes assignés d'une séance à l'autre, de façon active (avec prise de note, réflexions, etc.). Les séances commenceront par une brève mise en contexte par la professeure (ou l'étudiant-e de doctorat qui a pris la séance en charge), suivie par les mini-exposés sur les lectures et une discussion de groupe sur l'ensemble des lectures. Par ailleurs, tou.te.s les étudiant-e-s devront chercher, avant chaque séance, les informations contextuelles pertinentes au thème, au débat, aux auteurs lus, afin de mieux en comprendre les enjeux et donc mieux pouvoir contribuer à la discussion.

Évaluations

1. **Préparation et animation des séances :**
   - **Chaque étudiant.e inscrit-e en maitrise au** séminaire devra **six (4) fois dans la session, prendre en charge un texte parmi les lectures**, et en faire une présentation orale de 5 minutes. Il s'agira de présenter 1) l'auteur (dates, pays, carrière intellectuelle très rapide, ses recherches et publications pour placer le texte). 2) l'origine du texte, sa date, la place du texte dans le travail de l'auteur et/ou dans le débat historiographique 3) les grandes idées du texte (dégager la question de recherche, la structure, la démarche) et le succès de l'entreprise. Par écrit, l'ensemble de votre présentation ne dépassera pas 1-1.5 page maximum à interligne 1.5, Times News Roman. (chacune de ces petits exposés vaudra 5% => 4x5= 20% pour l'ensemble de la session.
   - **Chaque étudiant.e inscrit.e au doctorat** doit prendre en charge l'animation d'un séminaire dans la session : présenter auteurs et lectures, diriger la discussion d'ensemble. (20% de sa note)

     Chaque étudiant.e de doctorat doit présenter une fois ***l'ensemble des lectures de la séance*** **ainsi que la problématique, et animer le débat.**
     - Chaque étudiant.e de maitrise ***peut*** remettre, 2x dans la session, sa préparation hebdomadaire à la professeure pour *évaluation formative* ; le résultat (la note) ne sera pas comptabilisé dans la note finale.

2. **Compte rendu d'ouvrage (ou d'une activité)** (10%) – pour le compte rendu d'ouvrage : 23 octobre ; pour le CR d'activité : plusieurs propositions dans le plan de cours → agenda à discuter.

Les attendus : 5-6 pages rédigées.

   a. **Un CR de livre** doit contenir 1) une présentation de l'auteur.e : nationalité, cadre académique (ou pas), spécialité, thèmes de recherche et principales publications. Où ce livre se situe dans sa carrière ? 2)une présentation de la recherche, sans le résumer : expliquer l'intérêt du livre, si possible aussi par rapport à son champ ; la démarche de l'auteur.e, les sources, et si ce que vous avez lu vous convainc.

   b. **Le CR d'activité** est différent s'il porte sur la journée d'études, assez spécialisée, ou bien sur une présentation de Mme Delaurenti ou de Mme Lejan.

   Dans le premier cas, **le CR de la JE** doit répondre aux mêmes questions : une présentation de la recherche, l'intérêt de la journée d'études, si possible aussi par

rapport à son champ ; un résumé-rapport des communications, leur usage des sources, et si ce que vous avez lu vous convainc.
Le CR d'une activité autre tournera nécessairement autour du livre discuté ; il faudra alors lire le livre, et rendre compte de la présentation et de la discussion.

3. **Travail de session : écrit et oral**
   a. Tou-te-s les étudiant-e-s, de maitrise ou de doctorat, devront préparer un **travail de session** de 16 à 20 pages, qui sera **une étude historiographique approfondie sur un thème historiographique** de votre choix, lequel doit être préalablement approuvée par la professeure (30%). Ce travail écrit sera à remettre en fin de session.
   b. Une **version raccourcie** (25-30 min) du travail de session sera **présentée oralement** en classe et discutée avec les autres étudiant-e-s lors des dernières semaines de la session (20%).
      - Pour ce qui est de cet exposé oral, seront évalués : 1) la qualité de la prestation orale : rapport au public, manière de parler, niveau de langue et respect du temps imparti ; 2) la structure de l'exposé, qui doit être claire et logique ; 3) la qualité du contenu et sa maitrise (problématique, connaissance des textes principaux, argumentation) ; 4) le support visuel (PPTX ou autre logiciel).

4. **La participation** aux échanges en classe et l'assiduité comptent pour 15 % de la note finale. Il s'agira, pour chacun.e de vous, de parler à *toutes les séances* : montrer donc à chaque fois votre connaissance des textes discutés, votre capacité réflexive et de synthèse. Vous pouvez

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
1. Présentation et discussion hebdomadaire : - **maitrise :** 4x dans la session, présentation d'un auteur et de son texte) (4x5%) - **doctorat :** une fois dans la session, présentation de l'ensemble des lectures d'une séance et animer la discussion	20%	À chaque séance
2. Compte rendu critique d'une monographie ou d'une activité scientifique	10%	Pour le CR de lecture : 23/10 Pour l'activité : à discuter
3. Travail de session : Étude historiographique par étapes	55 %, dont :	
a. Définir le sujet – la bibliographie de base	5%	02/10
b. Problématique et plan	10%	06/11
c. Exposé oral	15%	26/11 et 11/12
d. Travail écrit final à remettre	25%	Le 07/12 et le 14/12
4. Participation orale aux discussions en séance	15%	*tout au long du trimestre*

Critères d'évaluation des travaux écrits :

Présentation matérielle du travail et qualité de la langue ; **2)** précision et clarté de l'expression et de la réflexion ; **3)** structure de l'argumentation et qualité de la démonstration ; **4)** lecture et utilisation pertinente des auteurs et textes choisis.

La maîtrise du français *doit être impeccable chez l'historien, dont le métier reste intimement lié aux textes qu'il étudie et qu'il produit. L'étude de l'histoire repose sur la clarté et la précision du langage et de la réflexion : aucun étudiant ne saurait se dispenser de travailler constamment la qualité de sa langue.* La qualité de la langue (expression, orthographe, syntaxe, niveau de langue utilisé et maitrise du langage académique) doit être impeccable. Dans un travail écrit au niveau de la maîtrise – donc, *a fortiori* au doctorat – les fautes d'orthographe, de syntaxe et l'incorrection de l'expression française peuvent être pénalisées jusqu'à une note en moins (par ex., à la place d'un A, l'accumulation de l'incorrection du français peut entrainer un B). *Ceux qui éprouvent d'importantes difficultés dans ce domaine doivent prendre les dispositions nécessaires sans attendre pour corriger cette situation.*

PRÉSENTATION MATÉRIELLE :

Les règles de présentation à utiliser sont celles du Département d'histoire, décrites dans le *Guide pour les étudiantes et étudiants des cycles supérieurs en histoire,* disponible en ligne.

Les travaux doivent être rédigés en Times New Roman 12, les notes en 10 ; l'interligne de tout devoir est = 1,5 ; et des notes = interligne simple ; marges = 2,5cm.

➔**SI VOTRE MISE EN PAGE DIFFÈRE, LE COMPTE DES PAGES DIFFÈRERA EN CONSÉQUENCE !**

Les travaux en retard seront pénalisés à raison de 5% par jour ouvrable de retard.

BARÈME DE CORRECTION

Le barème de correction utilisé dans ce cours est celui du Département d'histoire, soit :

Note chiffrée	Lettre	Point	Niveau
88 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % à 87 %	A	4,0	
82 % à 84 %	A-	3,7	
78 % à 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % à 77 %	B	3,0	
72 % à 74 %	B-	2,7	
68 % à 71 %	C+	2,3	Bien
65 % à 67 %	C	2,0	

CALENDRIER

DATE	THÈMES ET LECTURES
4/09	**1.1. Organisation du travail et de l'évaluation; objectifs et exigences du séminaire; présentation des participants.** **1.2. L'historiographie du Moyen Âge aujourd'hui : quelques grandes tendances** **1.3. Introduction au travail historiographique** ▪ Lecture active d'un texte : ce que cela signifie ▪ Rechercher les informations nécessaires ! ▪ Comparer plusieurs textes, approches sur un sujet ▪ Le bilan historiographique ▪ Les concepts, leur histoire et leur usage **1.4. Le Moyen Âge aujourd'hui : qu'est-ce que le MA et à quoi il sert** - A. Boureau, « Moyen Age », *Dictionnaire du Moyen Âge,* dir. C. Gauvard, A. de Libera, M. Zink, Paris, PUF, 2002, p.950-953 → Moodle - J. Baschet, « Les racines médiévales de l'expansion occidentale », *Sciences Humaines,* no. 185 (août-septembre 2007), pp. 34-37 → sur Sofia
11/09	**2. Recherche individuelle** **Ébauche de votre sujet de travail de session** : 1) le sujet, 2) début de bibliographie (2-3 titres au moins) et 3) formulation d'une question de recherche. Il s'agit d'un travail historiographique = il porte sur les *travaux*, et pas sur le contenu des *sources.* → *Remise des sujets par Moodle au plus tard le 11/09 à 23h.* → *choix de votre livre pour le compte rendu* → *remise du choix avec les sujets* (*... mais* pourquoi si tôt ? pour vous acquérir le livre et avoir le temps de faire le travail!)
18/09	**3. Parcours d'une médiéviste : Béatrice Delaurenti** • Rencontre en séance avec Mme Béatrice Delaurenti, directrice de recherche à l'EHESS • Assister à une des activités suivantes : ○ 16/09, lundi PM à l'Université de Montréal "Les explications du pouvoir du regard au Moyen Âge" ○ Ou le mercredi 18 "À la recherche des pratiques de mauvais œil" ○ Ou mardi 17/09, à 18h, à la librairie Port de Tête, discussion autour du livre *Mauvais œil. Une histoire médiévale*, Paris, Cerf, 2024 (disponible à la librairie). → Discussion autour des sujets de travail de session
25/09	**4. L'individu est-il né au XIIe siècle ? une grande question historiographique** Lectures : • L. Dumont, « La genèse chrétienne de l'individualisme moderne. Une vue modifiée de nos origines », *Le Débat*, 15/8 (1981), p. 124-146 → sur Cairns, Sofia. • J-Cl. Schmitt, "La 'découverte de l'individu': une fiction historiographique?", *La fabrique, la figure et la feinte : fictions et statut des fictions en psychologie*, Paris, Vrin, 1989, p.213-236 → Moodle • S. R. Kramer – C. Walker Bynum, "Revisiting the twelfth century individual: the inner self and the christian community", in *Das Eigene und das Ganze: Individuellen im Mittelalterlichen Religiösentum*, Münster, Lit, 2002, p.57-85 → Moodle

- B. H. Rosenwein, "Y avait-il un 'moi' au haut Moyen Age?", *Revue historique*, 307/1, no. 633 (2005), p. 31-52.--> Sofia

02/10

5. Le Moyen Âge existe-t-il ailleurs ? (1) : vers un Moyen Âge global
→ Remise du titre, de la bibliographie de votre recherche pour le travail de session

Lectures (sur Moodle) :

- J. L. Abu-Lughod, *Before European Hegemony. The World System AD 1250-1350,* Oxford, Oxford UP, 1989, Preface p. VII-XIII & chap. 1 : Studying a system in formation, p.4-40.
- J. Baschet, « Faut-il mondialiser l'histoire médiévale ? », *Histoire monde, jeux d'échelles et espaces connectés,* SHMESP, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2019, p.13-36 → ici
- Ertl, Thomas, et Klaus Oschema. « Les Études Médiévales Après Le Tournant Global ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales* 76, no 4 (décembre 2021): 787-801. https://doi.org/10.1017/ahss.2021.157.
- S. Lomuto, « Becoming post-medieval : the stakes of the global Middle Ages », *Postmedieval: a journal of medieval cultural studies* 11/4 (2020), p.503–512 → Sofia
- **Optionnel :** N. Berend, « Interconnection and Separation: Medieval Perspectives on the Modern Problem of the "Global Middle Ages", *Medieval Encounters* 29 (2023), 285-314 → ici

09/10

6. Pour un Moyen Âge connecté

- D. Abulafia, « Mediterranean history as global history », *History and Theory* 50/2 (2011), p. 220-228 → Sofia
- V. Hansen, *The Year 1000 – when explorers connected the world and globalisation began*, New York, Scribner, 2022, Prologue & chap. 1, p. 9-22 → Sofia
- P. Boucheron, « Les boucles du monde : contours du XVe siècle », Introduction à *Histoire du monde au XVe siècle,* dir. P. Boucheron, Paris, 2010, p.9-30.
- M. Favereau, *La Horde. Comment les Mongols ont changé le monde,* 2023, Introduction : Un pouvoir d'un genre nouveau, p. 15-42 -- > Sofia, livre numérique
- P. Frankopan, « Les Routes de la soie. Entre réalités et imaginaires », *Cahiers d'Histoire* 151 (2021), p.99-113 : https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.4000/chrhc.17726
-

16/10

7. Le Moyen Âge ailleurs (2) : d'autres Moyen Âge…? L'amour courtois

Lectures :

- N. Koble, « Amour courtois », dans *Nouvelle histoire du Moyen Âge,* dir. F. Mazel, Paris, Seuil, 2021, p.701-709 (à venir sur Moodle). **ET** D. Boquet, « Faut-il en finir avec l'amour courtois ? », *2021 :* https://emma.hypotheses.org/4442 (**ce sont 2 courts textes).**
- Jaeger, C. Stephen, "L'amour des rois. Structure sociale d'une forme de sensibilité aristocratique », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 41e Année, No. 3 (May - Jun., 1986), pp. 579-599 → Sofia
- J. Goody, *Le vol de l'histoire. Comment l'Europe a imposé le récit de son passé au reste du monde,* Paris, Gallimard, 2010, chap. 10 : L'amour volé : les émotions comme prérogative européenne, p.387-413 → Sofia
- W. M. Reddy, *The Making of Romantic Love. Longing and Sexuality in Europe, South Asia and Japan, 900-1200 CE*, Chicago, Univ. of Chicago Press, 2012, « Introduction », pages à venir ; et chap. 4, "The Bhakti Troubadour : Vaishnavism in Twelfth-Century Bengal and Orissa", p.223-228, (234-256), 274-289. → Moodle

23/1

8. Semaine de lecture

0	**→ remise du compte rendu d'ouvrage choisi**
30/10	**9. Société médiévale, société féodale ?** Lectures : • E. A. R. Brown, « The Tyranny of a Construct : Feudalism and Historians of Medieval Europe » in *Debating the Middle Ages*, ed. B. H. Rosenwein – L. K. Little, London, Blackwell, 1998, p. 114-169 (→ Moodle) ; en français, en cours de publication : ici ! • D. Barthélemy, « La société de l'an mil dans le royaume capétien : essai historiographique », *Revue historique,* 2017, n° 681, pp. 93-140 → Sofia • J. Goody, *Le vol de l'histoire,* chap. 6 : Le féodalisme » une transition vers le capitalisme ou l'effondrement de l'Europe et la domination de l'Asie? », p.230-273. (→ Sofia) • B. Dufal, « L'émoi des mots. Propos liminaires sur le féodal* », *Ateliers du Centre de Recherche historique : « Retour à l'horizon : historiographies du féodalisme »,* no 27 (2023), en ligne ici • F. Brandi, « *Féodalité, seigneurie, féodalisme*. Georges Duby et la tradition des études médiévales », *Ateliers du Centre de Recherche historique : « Retour à l'horizon : historiographies du féodalisme »,* no 27 (2023), en ligne
02/11 04/11	**Activité optionnelle :** • Samedi le 2 novembre : journée d'études sur la *Visio Wettini*, organisée par R. M. Pollard : *Somnia certe sunt adtendenda*: 1200 ans depuis la *Vision de Wettini.* Local D-R200 • Le lundi 4/11 à 18h, Café Histoire avec Mme Régine Le Jan, prof. émérite à l'Univ. Paris Sorbonne, autour de son ouvrage *Amis ou ennemis? Émotions, relations, identités au Moyen Age,* Paris, Seuil, 2024 – Librairie Port-de-tête.
06/11	**10. Église et féodalité, un débat** → remise de la problématique et du plan détaillé de votre travail final. Lectures : • A. Guerreau-Jalabert « L'"ecclesia" médiévale, une institution totale », in *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne,* Paris, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 219-226. → Moodle • L. Melve, « Ecclesiastical Reform in Historiographical Context », *History Compass*, 13/5 (2015), p. 213–221. → Sofia • F. Mazel, « L'Église, la cité et la modernité », *Annales HSS*, 72/1 (2017), p. 109-120 → Sofia • J. Morsel, « L'*ecclesia*, institution dominante du féodalisme : retour sur des malentendus », *Ateliers du Centre de Recherche historique : « Retour à l'horizon : historiographies du féodalisme »,* 27 (2023), en ligne • M. Lauwers, « Qu'est-ce que le *dominium* ecclésial ? Entre traditions historiographiques et bricolage conceptuel », *Le Moyen Âge* 129 (2023/1), p.113-148. → Sofia
13/11	**11. Quelle histoire des femmes et du genre pour le Moyen Âge?** Lectures : • C. W. Bynum, « IV Jesus as Mother and Abbot as Mother: Some Themes in Twelfth-Century Cistercian Writing », in Idem, *Jesus as Mother: Studies in the Spirituality of the High Middle Ages*, Berkeley : University of California Press, 1982, pp. 110-169 → disponible sur Sofia

	• J. M. Bennett, R. M. Karras, "Women, Gender, and Medieval Historians", Bennett J. M., Karras R., M. (dir.), *The Oxford Handbook of Women and Gender in Medieval Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2013. P.1-13 → Moodle • D. Lett et C. Noûs, „Les médiévistes et l'histoire des femmes et du genre: douze ans de recherche", *Genre et Histoire* 26 (2020) → ici • R. M. Karras, *Sexuality in the Middle Ages. Doing Unto Others*, New York, Routledge, 2005, "4. Women outside of marriage", p.112-156 → Moodle • Cl. Maillet, *Les genres fluides. De Jeanne d'Arc aux saintes trans*, France, Arkhe, 2020, « S'émanciper », p. 7-18 et « Jeanne et ses genres », p.29-46. ➔ Moodle
20/11	**12. Esclavages au Moyen Âge** • A. Rio, *Slavery after Rome, 500-1100*, Oxford University press, 2017, Introduction (16 p.) et chap. 1 : Slave raiding and slave trading p.19-41→ Sofia • S. Brink, *Thraldom. A history of slavery in the Viking Age*, « Slavery in Europe during Antiquity and the first millennium » Oxford UP, 2021, p.31-69 → Sofia • S. Victor, *Les fils de Canaan. L'esclavage au Moyen Age,* Paris, Vendémiaire, 2019, « Géographie de l'esclavage médiéval », p.87-115 → Moodle • J. Bak, compte rendu de Cameron Sutt, *Slavery in Árpád-era Hungary in a Comparative Context*, 2016 – dans *The Hungarian Historical Review*, v5 n4 (2016): 882-884 → Sofia.
27/11	**13. Exposés historiographiques (1) – ou travail individuel.** **Remise des travaux écrits 3 jours plus tard.**
04/12	**14. Travail individuel**
11/12	**15. Exposés historiographiques (2) – ou bien journée d'étude d'exposés.** **Remise des travaux écrits 3 jours plus tard.**

Ouvrages pour compte rendu

- Alice Rio, *Slavery after Rome, 500-1100*, Oxford University press, 2017
- Béatrice Delaurenti, *Mauvais œil. Une histoire médiévale*, Paris, Cerf, 2024
- Régine Lejan, *Amis ou ennemis? Émotions, relations, identités au Moyen Age,* Paris, Seuil, 2024
- Marie Favereau, La Horde. Comment les Mongols ont changé le monde, Paris, Perrin, 2023.
- Valerie Hansen, *The Year 1000 – when explorers connected the world and globalisation began*, New York, Scribner, 2022. → Il existe aussi une edition française.

→ si vous avez une autre proposition d'ouvrage, 1) il doit être en lien avec un des thèmes du séminaire, 2) il faut que le livre soit une monographie (=et pas une collection thématique d'articles).

Balises / calendrier pour le travail de session :

- Le sujet du travail final doit être choisi dès la 2e semaine ; définitivement fixé pour le 02/10, quand vous remettez le titre et un début de bibliographie.
- Le 06/11, chaque étudiant-e doit remettre sa problématique et un plan détaillé sur son sujet.
- Nous déciderons de l'ordre des exposés le 13/11, sachant que nous avons le choix entre 2 séances d'exposés, le 27/11 et le 11/12, ou bien une « journée d'études » d'exposés le 11/12.
- La remise de l'écrit final suit de 3 jours l'exposé, pour y intégrer les feedbacks.
- ***Comment définir le sujet de travail de session? → En partant de vos sujets de maitrise ou de doctorat;*** à travers une discussion avec la professeure pendant les toutes premières semaines du cours, il s'agira, autour d'un des axes possibles de vos recherches, de choisir un sujet de travail historiographique.

***

MODALITÉS DE CONSULTATION DES TRAVAUX :
Durant la session, les travaux corrigés sont remis en classe. Les travaux de fin de session peuvent être transmis par la poste si l'étudiant ou l'étudiante joint une enveloppe pré-affranchie à son travail. Vous pouvez aussi venir les chercher à mon bureau au début de la session suivante.

***

RÈGLEMENTS DE L'UQAM :

Règlement nº 8 des études de cycles supérieurs :

Relativement aux cycles supérieurs, les étudiantes et étudiants doivent prendre connaissance du Règlement nº 8. Plusieurs spécifications s'y trouvent, entre autres, pour les programmes courts, DESS, Maîtrise et doctorat.

Politique nº 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap :

Par sa politique, l'Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l'ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d'assurer la réussite de leurs projets d'études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.

Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l'accueil et à l'intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.

Le Service d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d'aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d'information, visitez le site de ce service à l'adresse suivante : http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html et celui de la politique institutionnelle d'accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :
https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf

Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :

- En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300
- Par téléphone : 514 987-3148
- Courriel : situation.handicap@uqam.ca
- En ligne : http://vie-etudiante.uqam.ca/

Règlement nº 18 sur les infractions de nature académique - Plagiat

RÈGLEMENT 18
SUR LES INFRACTIONS DE NATURE ACADÉMIQUE

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du Règlement no 18 sur les infractions de nature académique.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- La substitution de personnes ;
- L'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence;
- La transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignant(e)e, l'enseignant(e) ;
- L'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- La possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- L'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- L'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- La falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- La falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-création, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement nº 18. Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca.

Vous pouvez également consulter des capsules vidéo sur le site r18.uqam.ca. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.

INFOSPHÈRE

Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel / Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement

La Politique nº 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel : Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité. La Politique identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel **:**

Violence à caractère sexuel : Comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés / Avec ou sans contact physique, incluant les moyens technologiques (médias sociaux ou numériques) / Comprend la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace, la contrainte ou l'agression sexuelle - usage de la force. Exemples : Commentaires, allusions, plaisanteries, insultes à caractère sexuel devant ou en l'absence de la personne visée / Avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les baisers non désirés / Imposition d'une intimité sexuelle non voulue / Promesses de récompenses ou menaces de représailles liées à la satisfaction ou non d'une demande à caractère sexuel / actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme. Cyber harcèlement (internet-courriels-textos) : la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles sans son consentement - explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes.

Sexisme : Tous comportements, propos ou attitudes discriminatoires / À l'encontre des femmes et des minorités de genre / Fondés sur des croyances, des valeurs ou attitudes stéréotypées entourant la différence des sexes et des genres. Exemples : Une personne insultée, maltraitée, ignorée ou exclue en raison de son identité de genre ou de son orientation sexuelle / Des commentaires selon lesquels certaines personnes ne sont pas compétentes dans leur domaine parce que ce sont des femmes / Des comportements, des attitudes ou des propos misogynes, homophobes, lesbophobes, transphobes, etc.

Hétérosexisme : Comportements, les propos ou attitudes discriminatoires qui perpétuent et renforcent les normes de genre hétérosexuelles, est considéré comme une forme de sexisme. Exemple : Des propos désobligeants à l'égard d'hommes qui prennent un congé parental**.**

La Politique nº 42 sur le respect des personnes, la prévention et l'intervention en matière de harcèlement : L'Université reconnaît sa responsabilité d'assurer un milieu de travail et d'études exempt de toute forme de harcèlement et veille à ce qu'aucune forme de harcèlement ne soit tolérée, quelle qu'en soit la source. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. La Politique s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, et identifie les comportements suivants :

Harcèlement psychologique : Pour que le harcèlement psychologique soit établi, certains critères de la définition doivent être présents et démontrés, soit : Conduite vexatoire / Caractère répétitif ou conduite unique grave / Caractère hostile ou non désiré / Atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique - de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité / Un milieu de travail ou d'études néfaste - **Harcèlement sexuel** : Le harcèlement sexuel est une forme de harcèlement psychologique. Il se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle non désiré et consiste en une pression malséante exercée sur une personne, soit : Remarques ou comportements / Sollicitation / Question intimes intrusives / Sifflements / Commentaires inappropriés d'ordre sexuel / Regards concupiscents / Affichage de photographies pornographiques

Harcèlement discriminatoire : C'est une forme de harcèlement psychologique qui se manifeste à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes, notamment, en raison de la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Pour plus d'information sur cette forme de harcèlement, consultez le site de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse du Québec.

Harcèlement criminel : C'est une forme de harcèlement psychologique visée à l'article 264 du Code criminel. Cette disposition interdit de suivre une personne ou une de ses connaissances ou de communiquer avec elle de façon répétée,

de surveiller son domicile ou son lieu de travail de façon répétée, ou de se comporter de manière menaçante à l'égard de cette personne ou d'un membre de sa famille.

Pour de plus amples informations : vous référez à la Politique nº 16 et la Politique nº 42.
Formation : Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel.

Pour obtenir du soutien :

- Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : communiquez avec le Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : **514 987-3000**, poste 0886 harcelement@uqam.ca
- Pour la liste des services offerts en matière de violence sexuelle à l'UQAM et à l'extérieur de l'UQAM : www.harcelement.uqam.ca
- CALACS (Centre d'aide et de Lutte contre les Agressions à Caractère Sexuel) : **514 529-5252 ou 1 877-717-5252**
- Soutien psychologique (Services à la vie étudiante) : **514 987-3185**, Local DS-2110
- Service de la prévention et de la sécurité : **514 987-3131** en tout temps